

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec**



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 23 juin 2009.

Section du dépôt légal

**À lire dans ce numéro...**

**Totalement tourisme! en vacances**

**Un rapport du Forum économique mondial à voir**

**Quatre nouvelles publications statistiques à consulter sur le site Web**

**Une initiative pour améliorer la mesure des retombées économiques de l'activité touristique**

**Entente du Ministère avec la Corporation des Fêtes de Gaspé 2009**

**Établissement d'une norme « Tourisme de santé et de mieux-être — Spas »**

**Le Ministère lance son Plan d'action de développement durable**

**Des dispositions législatives pour faciliter la vie des exploitants d'hébergement touristique**

**Le gouvernement du Québec investit près de 30 M\$ dans les festivals et événements de toutes les régions du Québec**

Pour modifier votre profil ou la sélection aux bulletins d'information publiés par le Ministère, cliquez ici.

Pour consulter le *Magazine Totalement tourisme!*, cliquez ici.



**Le gouvernement du Québec investit près de 30 M\$ dans les festivals et événements de toutes les régions du Québec**

La ministre du Tourisme, Nicole Ménard, a donné le coup d'envoi à la saison estivale, le 5 juin, en annonçant une contribution de près de 30 millions de dollars du gouvernement du Québec pour la tenue des festivals et événements de toutes les régions du Québec, pour la période 2009-2010. Le ministère du Tourisme investira à lui seul 12,5 millions de dollars cette année dans les festivals et événements à caractère touristique.

Pour en savoir plus >>>



**Des dispositions législatives pour faciliter la vie des exploitants d'hébergement touristique**

L'Assemblée nationale du Québec a promulgué, le 12 juin dernier, la Loi modifiant la Loi sur les établissements d'hébergement touristique et d'autres dispositions législatives. Cette loi vise essentiellement à corriger des problèmes spécifiques, à améliorer les processus administratifs de classification ainsi qu'à appuyer les efforts d'amélioration de la qualité et de diversification de l'offre d'hébergement touristique.

Pour en savoir plus >>>

**Le Ministère lance son Plan d'action de développement durable**



Dans le cadre de la Loi sur le développement durable et de la Stratégie gouvernementale de développement durable qui en découle, le ministère du Tourisme a dernièrement rendu public son Plan d'action de développement durable 2009-2013. Ce premier Plan d'action, disponible dans le site Web du Ministère, constitue un nouveau pas vers l'adaptation

de ses activités à la démarche de développement durable du gouvernement du Québec. Le ministère du Tourisme se joint donc aux ministères et organismes de l'État qui ont répondu à l'appel et qui doivent dorénavant prendre en compte les principes du développement durable.

Pour en savoir plus >>>

**Établissement d'une norme « Tourisme de santé et de mieux-être — Spas »**

De concert avec l'association québécoise Spas Relais Santé®, le ministère du Tourisme a convenu de mandater le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) pour qu'il édicte une norme « Tourisme de santé et de mieux-être — Spas ». Cette norme vise à répondre aux préoccupations de l'industrie concernant le manque d'homogénéité quant à la qualité des produits « spas et centres de santé », les imprécisions quant à la définition d'un spa et le

souhait de l'industrie de pouvoir compter sur un ensemble commun de critères de qualité reconnus.  
[Pour en savoir plus >>>](#)

## Entente du Ministère avec la Corporation des Fêtes de Gaspé 2009

Depuis avril dernier, la Direction des renseignements par téléphone et par Internet (DRTI) du ministère du Tourisme répond à la ligne sans frais de la Corporation des Fêtes de Gaspé 2009 qui célèbre les 475 ans de la fondation de sa ville.  
[Pour en savoir plus >>>](#)

## Une initiative pour améliorer la mesure des retombées économiques de l'activité touristique

Afin d'assurer une plus grande uniformité de la mesure des impacts économiques de l'activité touristique, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) proposera sous peu aux intervenants touristiques du Québec des structures standards de ventilation des dépenses touristiques.  
[Pour en savoir plus >>>](#)

## Quatre nouvelles publications statistiques à consulter sur le site Web

### *Le tourisme dans le monde et au Québec dans le contexte actuel de la crise économique*

Cette publication ponctuelle présente la situation du tourisme dans le monde et au Québec dans le contexte actuel de la crise économique. On peut notamment consulter les plus récentes données sur la situation du tourisme dans le monde, au Québec ainsi que sur les répercussions de la crise financière sur l'emploi.  
[Pour en savoir plus >>>](#)


## Un rapport du Forum économique mondial à voir

Pour une troisième année consécutive, le Forum économique mondial publie en 2009 le *Travel and Tourism Competitiveness Report* afin d'examiner les facteurs à la source de la compétitivité du tourisme mondial. Le Forum économique mondial est une organisation internationale indépendante, à but non lucratif, qui réunit chaque année des leaders du monde politique, des affaires et de la société civile (ONG, intellectuels). Leur rencontre annuelle a pour but, entre autres, d'améliorer la situation socioéconomique mondiale tout en tenant compte des aspects environnementaux et sociaux.  
[Pour en savoir plus >>>](#)

## Totalement tourisme! en vacances

**Le bulletin *Totalement tourisme !* ne sera pas publié cet été. La prochaine édition sera diffusée le 2 septembre. Bonnes vacances !**

◀ Retour à la une

Taille du texte 

**À lire dans ce numéro...**

**Totalement tourisme! en vacances**

**Un rapport du Forum économique mondial à voir**

**Quatre nouvelles publications statistiques à consulter sur le site Web**

**Une initiative pour améliorer la mesure des retombées économiques de l'activité touristique**

**Entente du Ministère avec la Corporation des Fêtes de Gaspé 2009**

**Établissement d'une norme « Tourisme de santé et de mieux-être — Spas »**

**Le Ministère lance son Plan d'action de développement durable**

**Des dispositions législatives pour faciliter la vie des exploitants d'hébergement touristique**

**Le gouvernement du Québec investit près de 30 M\$ dans les festivals et événements de toutes les régions du Québec**

Pour modifier votre profil ou la sélection aux bulletins d'information publiés par le Ministère, cliquez [ici](#).

Pour vous abonner cliquez [ici](#).

**Consulter l'ensemble des bulletins [cliquez ici](#).**

**Pour consulter le *Magazine Totalement tourisme!*, [cliquez ici](#).**

## Un rapport du Forum économique mondial à voir

Pour une troisième année consécutive, le Forum économique mondial publie en 2009 le *Travel and Tourism Competitiveness Report* afin d'examiner les facteurs à la source de la compétitivité du tourisme mondial. Le Forum économique mondial est une organisation internationale indépendante, à but non lucratif, qui réunit chaque année des leaders du monde politique, des affaires et de la société civile (ONG, intellectuels). Leur rencontre annuelle a pour but, entre autres, d'améliorer la situation socioéconomique mondiale tout en tenant compte des aspects environnementaux et sociaux.

Ayant pour thème *Managing in a Time of Turbulence*, le rapport 2009 porte sur les difficultés auxquelles fait actuellement face l'industrie touristique et qui doivent être surmontées pour assurer la croissance future du secteur. La première partie expose la manière dont est conçu le *Travel and Tourism Competitiveness Index* et les résultats du classement de 133 pays quant au développement de l'industrie touristique.

La seconde partie du rapport est constituée d'une série de textes rédigés par des experts ou des leaders de l'industrie touristique, portant sur des problématiques actuelles telles que l'incidence du prix du pétrole sur l'industrie, l'importance de la compétitivité des prix pour les destinations et la portée du développement durable dans un contexte de crise économique.

Le [rapport complet](#) est disponible en ligne.

 [Envoyer cet article à un ami](#)



Taille du texte 

## À lire dans ce numéro...

**Totalement tourisme! en vacances**

**Un rapport du Forum économique mondial à voir**

**Quatre nouvelles publications statistiques à consulter sur le site Web**

**Une initiative pour améliorer la mesure des retombées économiques de l'activité touristique**

**Entente du Ministère avec la Corporation des Fêtes de Gaspé 2009**

**Établissement d'une norme « Tourisme de santé et de mieux-être — Spas »**

**Le Ministère lance son Plan d'action de développement durable**

**Des dispositions législatives pour faciliter la vie des exploitants d'hébergement touristique**

**Le gouvernement du Québec investit près de 30 M\$ dans les festivals et événements de toutes les régions du Québec**

Pour modifier votre profil ou la sélection aux bulletins d'information publiés par le Ministère, cliquez [ici](#).

Pour vous abonner cliquez [ici](#).

Pour consulter l'ensemble des bulletins [cliquez ici](#).

Pour consulter le *Magazine Totalement tourisme!*, [cliquez ici](#).

## Le gouvernement du Québec investit près de 30 M\$ dans les festivals et événements de toutes les régions du Québec

La ministre du Tourisme, Nicole Ménard, a donné le coup d'envoi à la saison estivale, le 5 juin, en annonçant une contribution de près de 30 millions de dollars du gouvernement du Québec pour la tenue des festivals et événements de toutes les régions du Québec, pour la période 2009-2010. Le ministère du Tourisme investira à lui seul 12,5 millions de dollars cette année dans les festivals et événements à caractère touristique. [Pour en savoir plus](#) ▶



## Des dispositions législatives pour faciliter la vie des exploitants d'hébergement touristique

L'Assemblée nationale du Québec a promulgué, le 12 juin dernier, la Loi modifiant la Loi sur les établissements d'hébergement touristique et d'autres dispositions législatives. Cette loi vise essentiellement à corriger des problèmes spécifiques, à améliorer les processus administratifs de classification ainsi qu'à appuyer les efforts d'amélioration de la qualité et de diversification de l'offre d'hébergement touristique. [Pour en savoir plus](#) ▶

## Le Ministère lance son Plan d'action de développement durable



Dans le cadre de la *Loi sur le développement durable* et de la *Stratégie gouvernementale de développement durable* qui en découle, le ministère du Tourisme a dernièrement rendu public son Plan d'action de développement durable 2009-2013. Ce premier Plan d'action, disponible dans le site Web du Ministère, constitue un nouveau pas vers l'adaptation de ses activités à la démarche de développement

durable du gouvernement du Québec. Le ministère du Tourisme se joint donc aux ministères et organismes de l'État qui ont répondu à l'appel et qui doivent dorénavant prendre en compte les principes du développement durable. [Pour en savoir plus](#) ▶

## Établissement d'une norme « Tourisme de santé et de mieux-être — Spas »

De concert avec l'association québécoise Spas Relais Santé®, le ministère du Tourisme a convenu de mandater le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) pour qu'il édicte une norme « Tourisme de santé et de mieux-être — Spas ». Cette norme vise à répondre aux préoccupations de l'industrie concernant le manque d'homogénéité quant à la qualité des produits « spas et centres de

santé », les imprécisions quant à la définition d'un spa et le souhait de l'industrie de pouvoir compter sur un ensemble commun de critères de qualité reconnus.  
[Pour en savoir plus ►](#)

### **Entente du Ministère avec la Corporation des Fêtes de Gaspé 2009**

Depuis avril dernier, la Direction des renseignements par téléphone et par Internet (DRTI) du ministère du Tourisme répond à la ligne sans frais de la Corporation des Fêtes de Gaspé 2009 qui célèbre les 475 ans de la fondation de sa ville.

[Pour en savoir plus ►](#)

### **Une initiative pour améliorer la mesure des retombées économiques de l'activité touristique**

Afin d'assurer une plus grande uniformité de la mesure des impacts économiques de l'activité touristique, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) proposera sous peu aux intervenants touristiques du Québec des structures standards de ventilation des dépenses touristiques.

[Pour en savoir plus ►](#)

### **Quatre nouvelles publications statistiques à consulter sur le site Web**

*[Le tourisme dans le monde et au Québec dans le contexte actuel de la crise économique](#)*

Cette publication ponctuelle présente la situation du tourisme dans le monde et au Québec dans le contexte actuel de la crise économique. On peut notamment consulter les plus récentes données sur la situation du tourisme dans le monde, au Québec ainsi que sur les répercussions de la crise financière sur l'emploi.

[Pour en savoir plus ►](#)

### **Un rapport du Forum économique mondial à voir**

Pour une troisième année consécutive, le Forum économique mondial publie en 2009 le *Travel and Tourism Competitiveness Report* afin d'examiner les facteurs à la source de la compétitivité du tourisme mondial. Le Forum économique mondial est une organisation internationale indépendante, à but non lucratif, qui réunit chaque année des leaders du monde politique, des affaires et de la société civile (ONG, intellectuels). Leur rencontre annuelle a pour but, entre autres, d'améliorer la situation socioéconomique mondiale tout en tenant compte des aspects environnementaux et sociaux.

[Pour en savoir plus ►](#)

◀ Retour à la une

Taille du texte 

À lire dans ce numéro...

**Totalement tourisme! en vacances**

**Un rapport du Forum économique mondial à voir**

**Quatre nouvelles publications statistiques à consulter sur le site Web**

**Une initiative pour améliorer la mesure des retombées économiques de l'activité touristique**

**Entente du Ministère avec la Corporation des Fêtes de Gaspé 2009**

**Établissement d'une norme « Tourisme de santé et de mieux-être — Spas »**

**Le Ministère lance son Plan d'action de développement durable**

**Des dispositions législatives pour faciliter la vie des exploitants d'hébergement touristique**

**Le gouvernement du Québec investit près de 30 M\$ dans les festivals et événements de toutes les régions du Québec**

Pour modifier votre profil ou la sélection aux bulletins d'information publiés par le Ministère, cliquez ici.

Pour vous abonner cliquez ici.

**Consulter l'ensemble des bulletins cliquez ici.**

**Pour consulter le Magazine Totalement tourisme!, cliquez ici.**

## Quatre nouvelles publications statistiques à consulter sur le site Web

### *Le tourisme dans le monde et au Québec dans le contexte actuel de la crise économique*

Cette publication ponctuelle présente la situation du tourisme dans le monde et au Québec dans le contexte actuel de la crise économique. On peut notamment consulter les plus récentes données sur la situation du tourisme dans le monde, au Québec ainsi que sur les répercussions de la crise financière sur l'emploi.

### *Le tourisme en chiffres — Édition 2009*

Cette publication annuelle est une aide-mémoire qui présente les données sur le tourisme en 2007 et 2008 au Québec, au Canada et dans le monde. Sa diffusion sur le site Web du Ministère permet de répondre aux besoins de toute personne ou tout organisme qui s'intéresse au secteur du tourisme. La publication est aussi disponible en langue anglaise.

### *Classification des établissements d'hébergement du Québec en 2008*

Cette publication présente, sous forme de tableaux et de graphiques, les données annuelles par niveau de classification des établissements d'hébergement du Québec en 2008 pour l'ensemble du Québec. Ces résultats sont tirés de l'Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement. Cette publication présente aussi des tableaux et des graphiques sur la répartition des unités de location disponibles par région touristique et par niveau de classification en 2008, à partir de la base de données du MTO.


### *Le tourisme dans les régions touristiques du Québec en 2007 et 2008*

Cette publication présente, sous forme de tableaux, les principales statistiques sur la performance touristique dans les régions touristiques du Québec. Elle fournit notamment des données sur les touristes provenant des marchés intérieurs, soit le Québec et les autres provinces canadiennes, et extérieurs, soit les États-Unis et les autres pays.

 Envoyer cet article à un ami



◀ Retour à la une

Taille du texte 

**À lire dans ce numéro...**

**Totalement tourisme! en vacances**

**Un rapport du Forum économique mondial à voir**

**Quatre nouvelles publications statistiques à consulter sur le site Web**

**Une initiative pour améliorer la mesure des retombées économiques de l'activité touristique**

**Entente du Ministère avec la Corporation des Fêtes de Gaspé 2009**

**Établissement d'une norme « Tourisme de santé et de mieux-être — Spas »**

**Le Ministère lance son Plan d'action de développement durable**

**Des dispositions législatives pour faciliter la vie des exploitants d'hébergement touristique**

**Le gouvernement du Québec investit près de 30 M\$ dans les festivals et événements de toutes les régions du Québec**

## Une initiative pour améliorer la mesure des retombées économiques de l'activité touristique

Afin d'assurer une plus grande uniformité de la mesure des impacts économiques de l'activité touristique, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) proposera sous peu aux intervenants touristiques du Québec des structures standards de ventilation des dépenses touristiques.

Résultats d'une collaboration entre l'ISQ et le ministère de Tourisme, ces structures sont basées sur les coefficients de base du modèle intersectoriel du Québec et sur des compilations spéciales produites par Statistique Canada à partir de l'Enquête sur les voyages des résidents du Canada (EVRC) et de l'Enquête sur les voyages internationaux (EVI).

Les clients de l'ISQ qui le désirent pourront donc ventiler les dépenses touristiques selon les mêmes postes de dépenses, par exemple, la nourriture, le transport ou les loisirs, que ceux utilisés dans les études de retombées économiques du MTO. Les structures sont offertes pour chacun des grands marchés touristiques du Québec : les Québécois, les autres Canadiens, les Américains et les résidents des autres pays.

Des renseignements additionnels peuvent être demandés à [mis@stat.gouv.qc.ca](mailto:mis@stat.gouv.qc.ca) ou à Sébastien Gagnon, par téléphone, au 418-691-2411, poste 3224, ou par courriel à cette adresse : [sebastien.gagnon@stat.gouv.qc.ca](mailto:sebastien.gagnon@stat.gouv.qc.ca).

Envoyer cet article à un ami

Pour modifier votre profil ou la sélection aux bulletins d'information publiés par le Ministère, cliquez [ici](#).

Pour vous abonner cliquez [ici](#).

Consulter l'ensemble des bulletins [cliquez ici](#).

Pour consulter le *Magazine Totalement tourisme!*, cliquez [ici](#).



◀ Retour à la une

Taille du texte

**À lire dans ce numéro...**

**Totalement tourisme! en vacances**

**Un rapport du Forum économique mondial à voir**

**Quatre nouvelles publications statistiques à consulter sur le site Web**

**Une initiative pour améliorer la mesure des retombées économiques de l'activité touristique**

**Entente du Ministère avec la Corporation des Fêtes de Gaspé 2009**

**Établissement d'une norme « Tourisme de santé et de mieux-être — Spas »**

**Le Ministère lance son Plan d'action de développement durable**

**Des dispositions législatives pour faciliter la vie des exploitants d'hébergement touristique**

**Le gouvernement du Québec investit près de 30 M\$ dans les festivals et événements de toutes les régions du Québec**

Pour modifier votre profil ou la sélection aux bulletins d'information publiés par le Ministère, cliquez ici.

Pour vous abonner cliquez ici.

**Consulter l'ensemble des bulletins [cliquez ici](#).**

**Pour consulter le *Magazine Totalement tourisme!*, [cliquez ici](#).**

## Entente du Ministère avec la Corporation des Fêtes de Gaspé 2009

Depuis avril dernier, la Direction des renseignements par téléphone et par Internet (DRTI) du ministère du Tourisme répond à la ligne sans frais de la Corporation des Fêtes de Gaspé 2009 qui célèbre les 475 ans de la fondation de sa ville.

Cette entente couvre aussi le traitement des courriels et les envois postaux. Elle confirme une fois de plus l'excellence du service, du savoir-faire en tourisme et de la compétence du personnel du Ministère. Le ministère du Tourisme est fier d'être associé à cet événement historique.




*Gaspé célèbre son 475e anniversaire cet été (@Jean-Guy Lavoie)*



Envoyer cet article à un ami



◀ Retour à la une

Taille du texte 

À lire dans ce numéro...

**Totalement tourisme! en vacances**

**Un rapport du Forum économique mondial à voir**

**Quatre nouvelles publications statistiques à consulter sur le site Web**

**Une initiative pour améliorer la mesure des retombées économiques de l'activité touristique**

**Entente du Ministère avec la Corporation des Fêtes de Gaspé 2009**

**Établissement d'une norme « Tourisme de santé et de mieux-être — Spas »**

**Le Ministère lance son Plan d'action de développement durable**

**Des dispositions législatives pour faciliter la vie des exploitants d'hébergement touristique**

**Le gouvernement du Québec investit près de 30 M\$ dans les festivals et événements de toutes les régions du Québec**

Pour modifier votre profil ou la sélection aux bulletins d'information publiés par le Ministère, cliquez [ici](#).

Pour vous abonner cliquez [ici](#).

Consulter l'ensemble des bulletins [cliquez ici](#).

Pour consulter le *Magazine Totalement tourisme!*, cliquez [ici](#).

## Associé à la certification Démarche Qualité Tourisme du ministère du Tourisme **Établissement d'une norme « Tourisme de santé et de mieux-être — Spas »**

De concert avec l'association québécoise Spas Relais Santé®, le ministère du Tourisme a convenu de mandater le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) pour qu'il édicte une norme « Tourisme de santé et de mieux-être - Spas ». Cette norme vise à répondre aux préoccupations de l'industrie concernant le manque d'homogénéité quant à la qualité des produits « spas et centres de santé », les imprécisions quant à la définition d'un spa et le souhait de l'industrie de pouvoir compter sur un ensemble commun de critères de qualité reconnus.

La norme portera notamment sur la définition des termes relatifs aux différents types de spas, sur la qualité des services offerts, la formation reconnue et la compétence des intervenants et des thérapeutes, la sécurité, l'hygiène, la salubrité ainsi que sur les équipements utilisés.

Un comité de normalisation a été formé afin de se prononcer et de déterminer le contenu de cette norme. Le groupe, composé d'une dizaine de personnes représentatives de divers groupes d'intérêt (entreprises, utilisateurs et intérêt général), du milieu des spas, de l'industrie touristique et du gouvernement, s'est réuni une première fois en mai dernier et devra déposer un projet de norme d'ici la fin de l'année. Cette démarche, ainsi que l'élaboration d'un document de certification, se déroulera au cours des 18 prochains mois.



*La nouvelle norme visera à définir des critères de qualité communs pour l'industrie du tourisme de santé et de mieux-être (@Linda Turgeon)*

 Envoyer cet article à un ami



◀ Retour à la une

Taille du texte 

**À lire dans ce numéro...**

**Totalement tourisme! en vacances**

**Un rapport du Forum économique mondial à voir**

**Quatre nouvelles publications statistiques à consulter sur le site Web**

**Une initiative pour améliorer la mesure des retombées économiques de l'activité touristique**

**Entente du Ministère avec la Corporation des Fêtes de Gaspé 2009**

**Établissement d'une norme « Tourisme de santé et de mieux-être — Spas »**

**Le Ministère lance son Plan d'action de développement durable**

**Des dispositions législatives pour faciliter la vie des exploitants d'hébergement touristique**

**Le gouvernement du Québec investit près de 30 M\$ dans les festivals et événements de toutes les régions du Québec**

Pour modifier votre profil ou la sélection aux bulletins d'information publiés par le Ministère, cliquez [ici](#).

Pour vous abonner cliquez [ici](#).

**Consulter l'ensemble des bulletins [cliquez ici](#).**

**Pour consulter le *Magazine Totalement tourisme!*, [cliquez ici](#).**

## Le Ministère lance son Plan d'action de développement durable

Dans le cadre de la *Loi sur le développement durable* et de la *Stratégie gouvernementale de développement durable* qui en découle, le ministère du Tourisme a dernièrement rendu public son Plan d'action de développement durable 2009-2013. Ce premier Plan d'action, disponible dans le site Web du Ministère, constitue un nouveau pas vers l'adaptation de ses activités à la démarche de développement durable du gouvernement du Québec. Le ministère du Tourisme se joint donc aux ministères et organismes de l'État qui ont répondu à l'appel et qui doivent dorénavant prendre en compte les principes du développement durable.



Bien que la notion de développement durable du tourisme soit déjà bien présente dans les activités du Ministère, notamment dans la *Politique touristique du Québec* et dans la *Stratégie de développement durable et de promotion des croisières internationales sur le fleuve Saint-Laurent*, ce document témoigne d'une vision renouvelée du rôle du ministère du Tourisme à cet égard. Soulignons à ce propos qu'un des objectifs retenus concerne justement le développement de son expertise en matière de « tourisme durable » afin d'appuyer l'industrie du tourisme dans ces nouvelles orientations.

Voici les objectifs du Ministère :

- Objectif 1 : Amener le personnel à appliquer la démarche de développement durable dans ses activités
- Objectif 2 : Développer l'expertise ministérielle en développement durable du tourisme
- Objectif 3 : Soutenir la mise en place de pratiques écoresponsables au sein du Ministère
- Objectif 4 : Rendre conditionnel le financement des projets relatifs au tourisme à la prise en compte des principes de développement durable
- Objectif 5 : Développer le capital humain et assurer la pérennité de ce capital au sein du Ministère
- Objectif 6 : Favoriser le développement du capital humain et assurer la pérennité de ce capital dans l'industrie
- Objectif 7 : Développer la perspective du développement durable dans l'accompagnement des entreprises et des organismes municipaux

### Passer de la parole aux actes

L'usage de l'expression « développement durable » s'est répandu avec la publication en 1987 du rapport intitulé *Notre avenir à tous* (rapport Brundtland), un document produit par la Commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Le développement durable y est pour

la première fois défini : « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »

Une telle démarche doit donc s'ancrer dans l'action. C'est pourquoi le Plan d'action ministériel définit clairement les objectifs de la Stratégie qu'il entend poursuivre pour contribuer à sa mise en œuvre, ainsi que les activités ou les interventions qu'il prévoit réaliser. Il s'adresse aussi bien à son personnel qu'aux acteurs de l'industrie touristique.

#### **Des objectifs et des gestes concrets et mesurables**

Les objectifs sont regroupés selon les orientations gouvernementales. Un tableau synoptique fait le lien entre ces dernières et les objectifs ciblés par le ministère du Tourisme. Des indicateurs ont été déterminés et les résultats feront l'objet d'une reddition de comptes dans les prochains rapports annuels de gestion.


Finalement, il est à noter que le but à long terme de ce plan d'action est de faire du Québec une destination reconnue, sur les plans national et international, pour son engagement envers les principes de développement durable. C'est un engagement pour un développement durable du tourisme!

Nous vous invitons à consulter le [Plan d'action de développement durable 2009-2013 du Ministère](#). Vous pouvez aussi visiter le site Web du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour consulter la [Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013](#).



Envoyer cet article à un ami

◀ Retour à la une

Taille du texte 

À lire dans ce numéro...

**Totalement tourisme! en vacances**

**Un rapport du Forum économique mondial à voir**

**Quatre nouvelles publications statistiques à consulter sur le site Web**

**Une initiative pour améliorer la mesure des retombées économiques de l'activité touristique**

**Entente du Ministère avec la Corporation des Fêtes de Gaspé 2009**

**Établissement d'une norme « Tourisme de santé et de mieux-être — Spas »**

**Le Ministère lance son Plan d'action de développement durable**

**Des dispositions législatives pour faciliter la vie des exploitants d'hébergement touristique**

**Le gouvernement du Québec investit près de 30 M\$ dans les festivals et événements de toutes les régions du Québec**

Pour modifier votre profil ou la sélection aux bulletins d'information publiés par le Ministère, cliquez [ici](#).

Pour vous abonner cliquez [ici](#).

Consulter l'ensemble des bulletins [cliquez ici](#).

Pour consulter le *Magazine Totalement tourisme!*, cliquez [ici](#).

## Des dispositions législatives pour faciliter la vie des exploitants d'hébergement touristique

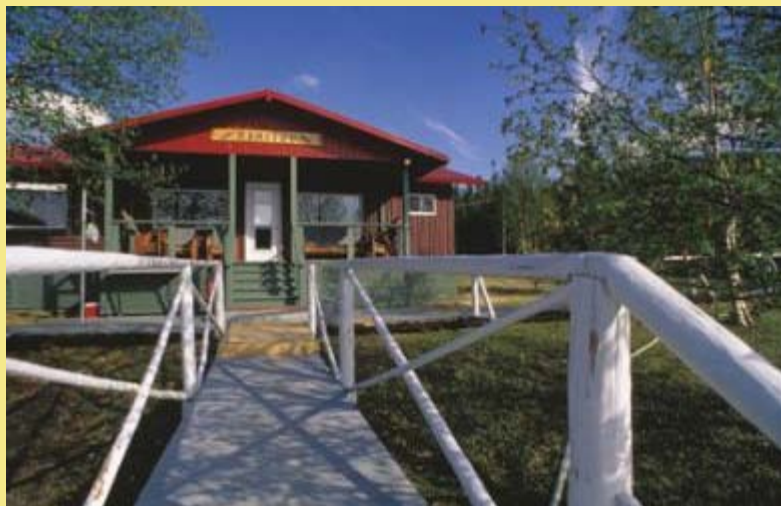
L'Assemblée nationale du Québec a promulgué, le 12 juin dernier, la Loi modifiant la Loi sur les établissements d'hébergement touristique et d'autres dispositions législatives. Cette loi vise essentiellement à corriger des problèmes spécifiques, à améliorer les processus administratifs de classification ainsi qu'à appuyer les efforts d'amélioration de la qualité et de diversification de l'offre d'hébergement touristique.

Les principales modifications concernent l'introduction d'une attestation provisoire de classification et du principe de la saisonnalité de l'affichage de la classification. La nouvelle loi abroge également l'obligation d'affichage des prix à l'accueil des établissements et consacre le transfert de la compétence de classification des pourvoies du ministère des Ressources naturelles et de la Faune au ministère du Tourisme. Vous pouvez consulter la loi sur le site Web des Publications du Québec.

La ministre du Tourisme soumettra un projet de règlement pour adoption à l'automne. En plus des modifications de concordance avec celles introduites par la Loi, d'autres modifications au règlement sont envisagées. Elles concernent la précision de la notion d'établissement d'hébergement touristique de manière à lier clairement l'attestation de classification non pas à l'entreprise qui l'exploite, mais bien à l'immeuble, ensemble immobilier, meuble ou ensemble mobilier.

Les modifications pourraient également préciser les conditions d'obtention d'une attestation de classification. En effet, le MTO envisage d'exiger qu'une attestation de conformité au règlement municipal d'urbanisme soit déposée au moment de la demande de classification. De plus, le Ministère souhaite réviser certaines catégories de classification.

L'entrée en vigueur des modifications à la Loi sur les établissements d'hébergement touristique se fera de façon concomitante avec l'entrée en vigueur des modifications au règlement.



La classification de l'hébergement dans les pourvoies se fera de la même façon que

*pour l'ensemble de l'offre d'hébergement commercial (@ John E. Ross)*

Envoyer cet article à un ami

◀ Retour à la une

Taille du texte 

À lire dans ce numéro...

**Totalement tourisme! en vacances**

**Un rapport du Forum économique mondial à voir**

**Quatre nouvelles publications statistiques à consulter sur le site Web**

**Une initiative pour améliorer la mesure des retombées économiques de l'activité touristique**

**Entente du Ministère avec la Corporation des Fêtes de Gaspé 2009**

**Établissement d'une norme « Tourisme de santé et de mieux-être — Spas »**

**Le Ministère lance son Plan d'action de développement durable**

**Des dispositions législatives pour faciliter la vie des exploitants d'hébergement touristique**

**Le gouvernement du Québec investit près de 30 M\$ dans les festivals et événements de toutes les régions du Québec**

Pour modifier votre profil ou la sélection aux bulletins d'information publiés par le Ministère, cliquez ici.

Pour vous abonner cliquez ici.

**Consulter l'ensemble des bulletins cliquez ici.**

**Pour consulter le Magazine Totalement tourisme!, cliquez ici.**

## Le gouvernement du Québec investit près de 30 M\$ dans les festivals et événements de toutes les régions du Québec

La ministre du Tourisme, Nicole Ménard, a donné le coup d'envoi à la saison estivale, le 5 juin, en annonçant une



La ministre Ménard lors de la conférence de presse (@Guy Couture)

contribution de près de 30 millions de dollars du gouvernement du Québec pour la tenue des festivals et événements de toutes les régions du Québec, pour la période 2009-2010. Le ministère du Tourisme investira à lui seul 12,5 millions de dollars cette année dans les festivals et événements à caractère touristique.

« Notre gouvernement répond présent encore cette année pour soutenir les 300 000 employés qui travaillent dans l'industrie touristique partout au Québec. Je tiens à souligner le travail des promoteurs des festivals et événements qui réussissent à proposer des programmations remarquables qui contribuent au rayonnement de notre destination », a déclaré la ministre Ménard lors d'une conférence de presse donnée sur la terrasse Dufferin à Québec.

La compétition nationale et internationale est de plus en plus vive dans tous les secteurs de l'industrie touristique, et les festivals et événements n'y échappent pas. « Le Québec a réussi à se positionner à l'avant-scène avec des festivals et des événements reconnus sur le plan international, a ajouté la ministre, mais nous devons sans cesse innover pour demeurer un leader dans ce secteur très performant de l'industrie touristique ».



Le président de Festivals et événements Québec, Camille Trudel (@Guy Couture)

Le président de l'organisme Festivals et événements Québec, Camille Trudel, a pour sa part souligné l'effort fait par le ministère du Tourisme depuis plusieurs années, et ce, « particulièrement dans le cadre de son nouveau programme élaboré de concert avec un comité de l'industrie qui reconnaît la performance touristique, comprend l'importance d'un financement adéquat et pluriannuel, et incite les organisateurs et gestionnaires à mesurer leurs répercussions. C'est un atout indispensable pour notre réseau ».

« Plus que jamais, comme le rappelle la campagne promotionnelle, *Quand on prend ses vacances au Québec, tout le monde y*

*gagne!* », a conclu la ministre.

Pour en savoir davantage sur ce [programme d'aide](#), veuillez consulter le site Web du Ministère.

 [Envoyer cet article à un ami](#)